



Dispositif PHARE du collège

publié le 08/04/2022 - mis à jour le 07/11/2023

Mieux repérer et agir contre les situations d'isolement ou de harcèlement au collège

Descriptif :

Présentation du dispositif associant des "sentinelles" (élèves volontaires) et "référents" (personnels adultes volontaires) qui se mobilisent pour mieux repérer et agir contre les situations d'isolement ou de harcèlement au collège

Neufs adultes "référents" et 11 élèves "sentinelles" se sont regroupés au sein de ce dispositif PHARE pour exercer leur vigilance face aux situations potentielles d'isolement ou de harcèlement au collège. Vous trouverez ci-dessous la liste des membres du dispositif que chacun peut contacter si nécessaire par le moyen qui lui convient le mieux, ne serait-ce qu'en envoyant un message à l'auteur de cet article ; votre message sera directement redirigé vers l'adresse du dispositif : phare.collegejeanmonnet@gmail.com. Nous sommes donc à l'écoute de chacun, il ne faut pas hésiter

phARE Programme de lutte contre le harcèlement et l'isolement
Collège Jean Monnet

Une situation anormale (phénomène de harcèlement, isolement...) est soupçonnée.

MÉCHANCETÉ, MOQUERIES, MAL ÊTRE...

LES RÉFÉRENTS

- GENTET Margite Professeur d'anglais
- LEROQUAET Nathalie Professeur d'anglais
- JOUSSE Olivier Professeur d'histoire Géographie
- MAURICA Bénédicte Informaticienne
- GENTET Julie Professeur de SVT
- TONIAUD Nathalie Professeur d'anglais
- BELLET Jean-Luc Agent de Maintenance
- DENTREZ Aurélie Professeur d'histoire Géographie
- MILLARDOT Lucile C.P.C

LES SENTINELLES

- INESTA Rémi 10
- POMET Nathan 10
- MARIAC Simon 14
- LARRET Laurence 10
- JOYEUX Adèle 10
- DEBRI Laila 14
- GARNIERAU Léa 14
- DADOUK SARAHNA Anja 10
- GUERIN Mica 14
- YONKE NICOLLE Maelle 14
- BUTTE Amélie 14

PROTOCOLE DE GESTION DES CAS DE HARCELEMENT

Ce protocole a pour objectif d'aider les équipes éducatives à prendre en compte les cas de harcèlement entre élèves

ÉTAPE 1. RECUEIL DE LA PREMIÈRE INFORMATION

Une situation anormale (phénomène de harcèlement, isolement...) est soupçonnée.

ÉTAPE 2. L'ÉQUIPE "PHARE" EST IMMÉDIATEMENT AVERTIE

Un des membres est averti. Il se chargera par la suite d'en informer l'ensemble de l'équipe (ouverture d'une discussion privée "Phare" sur Teams)

ÉTAPE 3. ACCUEIL DES PROTAGONISTES

Recueille la parole pour comprendre et agir : accueil de l'élève victime, des témoins et de(x) auteur(s) - Entretiens individuels organisés en utilisant une méthode bien particulière.

ÉTAPE 4. L'ÉQUIPE "PHARE" EST RÉUNIE UNE FOIS PAR MOIS

L'équipe se rencontre afin de faire le point sur chaque situation et le chef d'établissement via un bilan des situations traitées.

27 JOURS - LES MESURES PRISES PERMETTENT L'OBJET D'UN SUIVI RÉGULIER ("VEILLE")

L'ÉLÈVE VICTIME SERA SUIVIE PENDANT PLUSIEURS SEMAINES ET SA FAMILLE SERA CONTACTÉE EN CAS DE BESOIN AFIN DE COMMUNIQUER SUR LES ACTIONS ENTREPRISES AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

Vous pouvez nous joindre :

- Directement au collège
- Par mail : phare.collegejeanmonnet@gmail.com
- Par l'intermédiaire de la boîte aux lettres dédiée au dispositif



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.